

Affaires de la Société

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **54 (1903)**

Heft 3

PDF erstellt am: **04.10.2022**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

très peu denses plus d'espace et plus d'air — elles en ont trop —, mais bien plutôt de leur procurer un abri, à élever devant elles comme une forteresse, leur garantissant la réussite des semailles, la protection des récoltes, un climat tempéré.

Un Haut-Jura bien boisé, solidement agencé pour pouvoir résister à l'action des influences continentales est sous tous les rapports une nécessité, un but à poursuivre et à réaliser.

Il est donc utile de citer l'exemple que donnent dans cette voie l'Etat de Neuchâtel et la Commune de la Chaux-de-Fonds, espérant en le faisant connaître, lui susciter des imitateurs.

Sur la chaîne de Pouillerel s'étendant entre des localités de la Chaux-de-Fonds et du Locle, et les abritant au Nord, les précités, agissant comme propriétaires de domaines, vont entreprendre le reboisement d'environ 40 hectares de pâturage dénudé et créer ainsi plusieurs groupements de forêt, qui transformeront totalement l'aspect désolé du paysage. Ce reboisement, de hauts plateaux de 1200 m. d'altitude, où à côté des résineux, épicéa et sapin, on introduira des essences feuillues de protection, comme le hêtre, l'érable, la verne, l'alizier et le sorbier, n'est non seulement destiné à améliorer le climat, il constitue également une bonne spéculation en regard des populations denses établies au pied de Pouillerel et des besoins croissants de deux localités industrielles de 37,000 et 15,000 âmes, lesquelles tirent actuellement une forte proportion de leurs bois de construction et de chauffage, soit du Jura bernois, soit de la France. P . . . y.



Affaires de la Société.

Nous nous voyons dans l'obligation de renvoyer au prochain numéro le compte rendu de l'Assemblée générale du 2 mars, à Olten. — De même, les décisions prises par le Comité permanent, dans ses dernières séances.

